

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 30      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 octobre 2018 s'est réuni le lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, Galdin Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, HOSPITAL Michel, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn

Pouvoirs : de COUZINEAU Patrick à LABARDIN Philippe, de SPECOGNA Marilyn à MUNOZ Yolande,

-----  
**H.02**

**Candidature de la ville de Marmande au plan Garonne**

M. le Maire rappelle que par délibération du 14 Mai 2018, le Conseil municipal avait pris acte de la candidature de la ville de Marmande au plan Garonne.

Pour mémoire, les habitants et visiteurs seront ainsi invités à venir vers le fleuve grâce au parc urbain de la Filhole, espace de plein air, et via l'espace nature de Coussan que souhaite créer la ville

Ce projet s'articule autour d'une double ambition environnementale et touristique, et porte l'ambition à la fois de valoriser et préserver les deux rives du fleuve, tout en favorisant les connexions et itinérances autour des actions suivantes

1. Préserver et Valoriser le fleuve

- 1.1. Restauration des ripisylves et des espaces à haute valeur piscicole (AMO accompagnement, médiation et travaux)
- 1.2. Accueil d'une ferme urbaine et mise en place de l'éco- pâturage
- 1.3. Amélioration des équipements de médiation de la Filhole
- 1.4. Création d'un espace nature (coté Coussan)

2. Favoriser connexions et itinérances

- 2.1. Schéma de circulation fluviale : Aménager la cale de Marmande
- 2.2. Schéma de circulations douces

Le budget prévisionnel de ces actions s'établit comme suit :

	coût prévisionnel HT	ville de Marmande	FEDER
fiche action 1 Restauration des ripisylves et des espaces à haute valeur piscicole (AMO accompagnement, médiation et travaux)	20950	10475	10475
fiche action 2 :Accueillir une ferme urbaine et favoriser l'eco paturage	6000	3000	3000
fiche action 3: Amélioration des équipements de médiation de la Filhole ( pour mémoire)	5000	2500	2500
fiche action 4: Création d'un espace nature (coté Coussan)	104200	70100	34100
fiche action 5: Schéma de circulation fluviale Aménager la cale	19815	9907,5	9907,5
fiche action 6: Schéma de circulations douces ( en cours d'élaboration)	20000	10000	10000
Fiche action 7 : Observatoire paysager	3800	1900	1900
TOTAL	179765	107882,5	71882,5

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Décide** d'approuver le projet tel que présenté

**Autorise** M. le MAIRE à solliciter auprès du Feder une participation de ce dernier à hauteur de 71 882,5 euros (soixante et onze mille huit cent quatre- vingt-deux euros soixante)

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 5 novembre 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le .05..11..2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le .05..11..2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

